



Mesdames, Messieurs les Secrétaires,

Je vous invite à parcourir la présente lettre du secrétaire.

Au menu :

1. En route pour la saison 2022-2023 !
2. Augmentation des indemnités kilométriques
3. Formalités administratives avant la rencontre
4. Licences techniques
5. Les listes de joueurs des clubs de nationale

Bonne lecture !

Jean-Pierre Delchef

Président du département communication

!



Bruxelles, le 29 juillet 2022

1. En route pour la saison 2022-2023 !

Après des vacances bien méritées, la saison 2022-2023 vous ouvre les bras avec au programme outre les championnats nationaux, régionaux et provinciaux, les coupes 5X5 et les coupes 3X3 !

Pour ces dernières, il n'est pas trop tard mais il est grand temps de s'inscrire !

Date limite pour les seniors, hommes et dames, le dimanche 7 août !

Pour les U16 et U18, c'est le 9 octobre

Une seule adresse : **Infos & inscriptions** : www.awbb.be / 3X3@awbb.be

2. Augmentation de l'indemnité kilométrique

Suite aux débats qui ont eu lieu lors de l'assemblée générale du 18 juin 2022, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 28 juin 2022, d'aligner le montant des indemnités kilométriques sur les montants applicables dans les autres instances gérant le basketball en Belgique.

Ainsi, il a été décidé d'adapter le montant de l'indemnité kilométrique comme suit :

- 0,35€ du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023,
- 8,40€ pour l'indemnité en agglomération

Cette décision est uniquement valable pour la saison 2022-2023.

3. Formalités administratives avant la rencontre

Les premiers matches officiels auront lieu ce week-end . Soyez attentifs à ce qui suit :

A.Licence

Les licences des joueurs ne doivent plus être présentées aux arbitres au début de la rencontre.

Nous attirons toutefois votre attention que si vous introduisez manuellement une personne sur la feuille de match électronique, vous devez vous assurer que celle-ci est en ordre d'affiliation (transfert administratif, etc.). Un **contrôle ultérieur** sera effectué sur ce cas spécifique.

Seule l'identité des personnes présentes sur la feuille de match sera vérifiée par les arbitres. Pour cela, la présentation des licences **AVEC** photo peut se faire via un support électronique. Les autres preuves d'identité sont également d'application (carte d'identité, passeport, permis de conduire).



B. Certificat médical

Etant donné que les clubs ont la faculté d'incorporer les certificats médicaux dans le système de gestion BigCaptain, ([voir la procédure](#)) les joueurs ayant introduit leur certificat médical **ne doivent plus le présenter** lors du contrôle d'avant-match.

Toutefois, **les vérifications automatiques** sur la feuille de match électronique **n'étant pas encore activées** pour les rencontres de coupe, un **contrôle ultérieur** sera effectué par le département et/ou comité provincial compétent.

Afin d'éviter tout problème de communication, nous vous demandons de **signaler à l'arbitre** que ce certificat est introduit sur la plateforme BigCaptain. Celui-ci apposera la mention « A+ » dans la case commentaire du joueur sur la feuille de match électronique pour permettre au département et/ou comité compétent de recevoir et de vérifier cette information.

Si un certificat médical n'a pas été introduit dans le système, vous devez le présenter à l'arbitre de la rencontre.

C. Licence coach

Les **licences des coaches ne doivent plus être présentées** aux arbitres au début de la rencontre.

Etant donné les quelques soucis techniques dans le tableau de bord. Vous pouvez directement demander une licence coach **via la fiche du membre** dans le système BigCaptain.

Pour ce faire, rendez-vous dans le menu « Membres », recherchez le nom de votre coach et cliquez sur celui-ci dans la liste déroulante. Un onglet « Licences » est disponible à votre droite et vous pouvez demander la licence coach via ce canal.

En cas de problème, le secrétariat général de l'AWBB se tient à votre disposition.

4. Licences techniques

La mise en pratique des nouvelles règles et modalités de fonctionnement des nouvelles formations se heurtent à des soucis administratifs et techniques.

Dès lors, pour ne pas pénaliser les candidats ayant besoin d'une licence de coach stagiaire pour débiter la saison 2022-2023, les inscriptions aux formations 2022 seront à nouveau ouvertes à partir du 08/08/2022.

Pour rappel :

- Les candidats s'inscrivant aux formations 2022 auront uniquement accès aux supports de cours basketball en ligne (attention : aucune formation ne sera dispensée en présentiel en 2022).
- Un candidat qui désire finaliser la formation 2022, doit s'inscrire et valider les cours généraux ADEPS avant de pouvoir présenter l'examen en BASKETBALL.

Tous les candidats 2022 pourront modifier leur inscription en temps utile, s'ils désirent suivre les nouvelles formations en 2023.



5. Les listes de joueurs des clubs évoluant en nationale

Rappel aux clubs qui entameront la Coupe de Belgique et/ou envisagent de disputer des matches contre des équipes de BasketVlaanderen.

Pour les raisons que nul n'ignore (2 feuilles de match électronique différentes), il est indispensable que vous transmettiez au département compétition de Basketball Belgium la liste des membres affectés (joueurs, coaches, délégués arbitres, opérateur 14/24 sec etc...) qui pourraient figurer sur cette FME afin de pouvoir les encoder dans le système de gestion de BVL.

Pour ce faire, il convient de remplir le document excel transmis par JP Mespouille le 6 juillet 2022 et le lui renvoyer jp.mespouille@skynet.be dans les meilleurs délais.